

Metcalfa pruinosa

Un problème environnemental en Corse

Cette «cicadelle» de couleur grisâtre est très présente en Corse. Elle suce la sève des végétaux et produit un miellat collant sur lequel se développe un complexe de champignons noirs (fumagine). Elle s'attaque à une très grande variété de végétaux.

Elle pond dans l'écorce du bois et apparaît de la mi-mai à la fin septembre, d'abord sous forme de larves cotonneuses, ensuite au stade adulte elles se regroupent sur les branches des végétaux.

Dans les jardins, elle affaiblit les végétaux d'ornements comme les végétaux cultivés et peut rendre impraticable les zones de parking ou les terrasses par la production abondante de miellat.

Dans les exploitations agricoles, la fumagine rend les produits impropres à la vente et réduit la capacité photosynthétique.

Souvent, le premier recours pour tenter de se débarrasser de cet insecte nuisible est l'emploi de pesticides.

S'ils sont ponctuellement efficaces, ils n'empêchent pas les migrations régulières des adultes qui recolonisent les espaces vierges, en venant du maquis environnant.

La seule solution durable est de parvenir à l'implantation de son ennemi naturel.



Metcalfa stade adulte



Larves de Metcalfa pruinosa



Chapelet de Metcalfa au stade adulte

Les adultes mesurent entre 7 et 9 mm, les larves mesurent entre 2 et 6 mm

Neodryinus typhlocibae

Une solution biologique

En 1999, l'ennemi naturel de *Metcalfa pruinosa*, *Neodryinus typhlocibae* a été introduit en Corse.

Cette micro-guêpe mange et parasite les jeunes larves au stade L1, elle parasite les larves plus âgées du stade L2 à L5.

A la fin de son développement, elle forme un cocon sous une feuille qui lui permet de passer la mauvaise saison. Elle réalise deux générations en Corse.

On estime qu'une micro guêpe femelle peut pondre une cinquantaine d'œufs et donc neutraliser jusqu'à 50 larves de *Metcalfa*.

Dès 2006, elle a été implantée et diffusée en Corse par la Fredon Corse, la Chambre d'Agriculture et l'Inter Bio Corse.

Son développement a été variable en fonction des zones de lâcher, car il dépend des conditions environnementales et de la pression phytosanitaire. De plus, elle a été limitée par la disponibilité en insectes qui n'étaient pas encore produit en conditions contrôlées.



Cocons de Neodryinus typhlocibae
Taille du cocon femelle : un peu plus de 4 mm



Larves parasitées de Metcalfa pruinosa



Adulte femelle de Neodryinus typhlocibae

A R E F L E C

Mise au point d'une solution sur mesure

L'Association de Recherche et d'Expérimentation en Fruits et Légumes en Corse a mis au point une méthode de production de *Neodryinus* en conditions contrôlées.

Soutenue par la Collectivité Territoriale de Corse via l'Office de l'Environnement, elle propose aujourd'hui des *Neodryinus* aux professionnels et aux particuliers (cultures, jardins de collectivités, jardins d'amateurs...)

Le produit proposé comprend des unités de lâchers composées de 5 femelles et 10 mâles. Ces unités sont fournies sous la forme de filets contenant des feuilles sous lesquelles se sont fixés les cocons.



Taille des unités de lâchers environ 15 cm



Positionnement d'une unité de lâcher sur une branche

Méthode de lâcher

Quand lâcher ?

Les lâchers doivent être réalisés à partir du début du mois de juillet, lorsque les larves de *Metcalfa pruinosa* apparaissent.

Où lâcher ?

Cette micro-guêpe préfère les zones ombragées plutôt fraîches et humides.

Combien d'unités ?

La qualité de l'implantation dépend évidemment du nombre d'individus introduits.

Il est souhaitable de répéter les lâchers pendant trois ans pour arriver à une bonne implantation.

Rapprochez-vous de nous pour déterminer les quantités.

Comment disposer les unités ?

Les unités doivent être suspendues ou posées sur des branches ou dans des buissons à hauteur d'homme, dans des zones de présence de *Metcalfa*.

Précautions à prendre?

Neodryinus est extrêmement sensible aux pesticides. Ne pas traiter dans la zone de lâcher, y compris contre d'autres insectes.

Efficacité ?

Neodryinus n'est pas un insecticide. Il ne permettra pas d'éradiquer totalement les *Metcalfa pruinosa* mais il limitera leur développement.

Contact :

A.R.E.F.L.E.C

Mail : areflec@wanadoo.fr

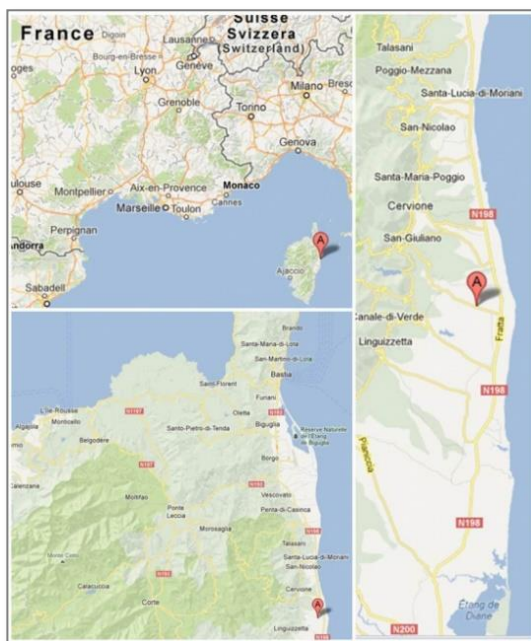
Mail : paogil@orange.fr

Lieu-dit Pianicce, route du Pôle Agronomique

20 230 San Giuliano

04-95-38-99-00

Où sommes-nous ?



Association de Recherche et d'Expérimentation en
Fruits et Légumes en Corse

Neodryinus typhlocibae



Une solution pour limiter les
populations de *Metcalfa pruinosa*